

CAP MENUISERIE

(Fabrication MENUiserie Mobilier Agencement)

Le(la) titulaire du CAP **Fabrication Menuiserie Mobilier Agencement** peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

- En atelier, il (elle) fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il (elle) assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.
- Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le (la) titulaire du CAP menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.



LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 ans avec 7 semaines/an de stages en entreprise venant compléter la formation initiale, soit 14 semaines au total.

Près de 2/3 des titulaires d'un CAP privilégient l'accès à l'emploi. Des poursuites d'études sont néanmoins possibles, bac pro en tête.

HORAIRES HEBDOMADAIRES

- 19h d'enseignement professionnel
- 8,5h d'enseignement général
- 3,5 Accompagnement personnalisé

POURSUITES D'ETUDES

- Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
- Bac Pro Menuiserie Aluminium Verre
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois
- ...

METIER ENVISAGEABLE

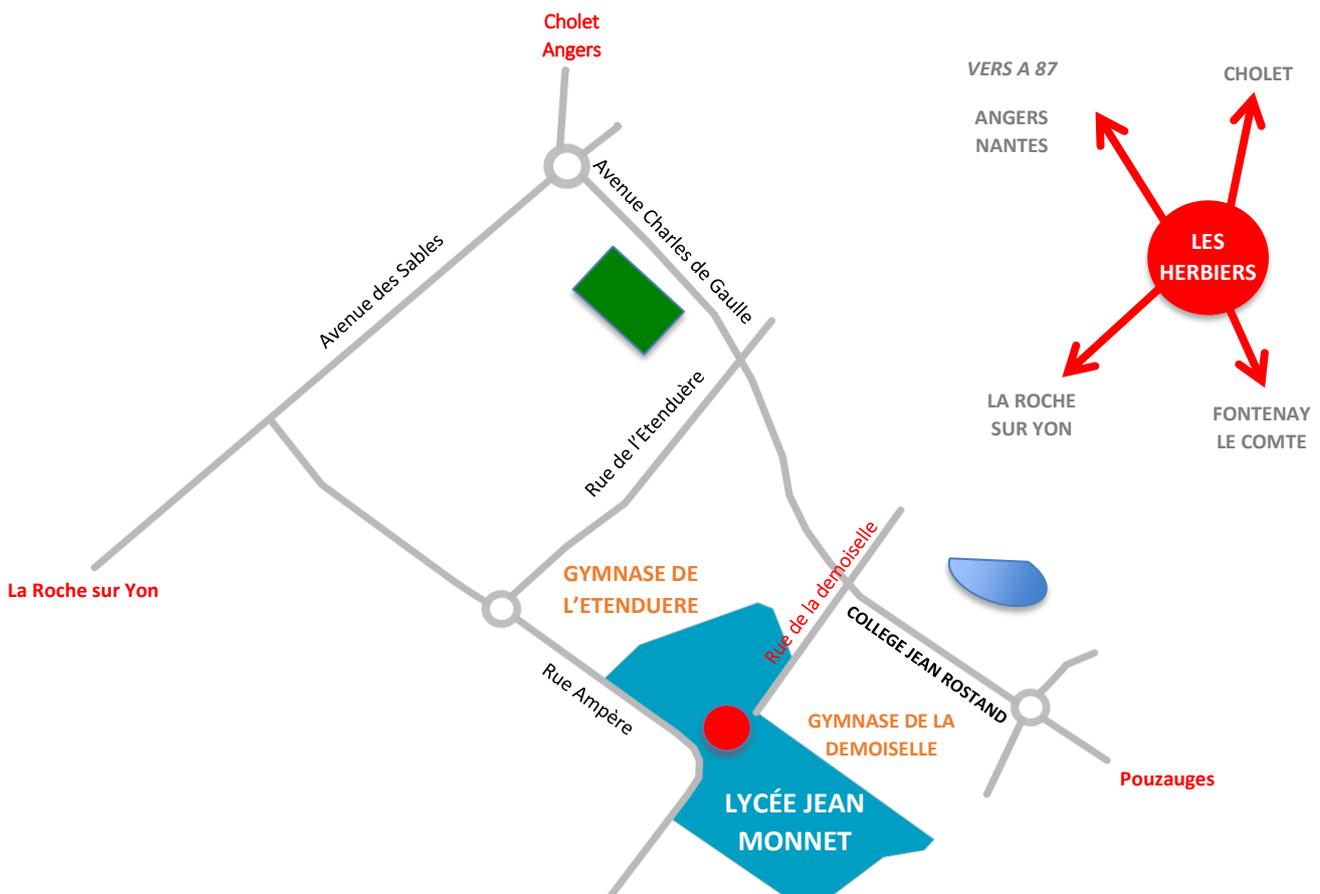
- Menuisier Agenceur



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lycée Jean Monnet
Les Herbiers**



LYCÉE JEAN MONNET

57 rue de la demoiselle – BP 20109 – 85501 LES HERBIERS Cedex

Tél. : 02 51 64 80 00 - Courriel : ce.08541400k@ac-nantes.fr

Internet : <https://jean-monnet.paysdelaloire.e-lyco.fr/>